Elections
CE et DP

votez !

27 Juin

Comment faire pour voter ?
En prenant quelques minutes afin de mettre un bulletin dans l'urne, ou par correspondance si vous êtes absent le jour du vote. Attention au délai pour le vote, faîtes le dès la réception de votre courrier.

QUAND ?
Le 27 Juin de 11H à 17H au bureau de vote de l'entreprise 26 rue de la vallée (plateau B espace non sécurisé).

Qui ?
L'ensemble des salarié-es ayant au minimum 16 ans. Ils devront avoir 3 mois dancienneté à la date du 1er tour.

Le 27 juin, voter SUD, c'est faire entendre votre voix ! !

Pour répondre aux exigences de nos actionnaires, notre direction n'arrête pas de marteler que « nos coûts sont trop élevés », « notre productivité et la performance de notre centre d'appel est très insuffisant », et qu'il va falloir « durcir le jeu ». Refrain repris en coeur par l'ensemble de la structure hiérarchique de notre centre, voire même de la part d'un syndicat... Ce refrain est d'ailleurs le même que celui repris par le gouvernement pour faire passer la loi travail... ***SUD*** a une position claire concernant cette loi : Pour nous c'est hors de question ! A la différence d'autres organisations syndicales (CFTC, CFDT...) qui y sont totalement favorable.

L'impact de cette loi sur notre entreprise sera non négligeable ! Déjà que l'on connait de très mauvaises conditions de travail, cette loi donnera les pleins pouvoir au patron jusqu'à décider des baisses de salaires...

Il a donc une réelle nécessité d'avoir des représentants du personnel contestataires et indépendant pour défendre les salariés. **En effet comment des syndicats soutenants au niveau national le gouvernement et cette loi peuvent il vous défendre contre cette loi dans l'entreprise ??? Comment peuvent ils être pour une loi contre les salariés et en même temps laisser entendre qu'ils vont les défendres ?**

Au vu des petites phrases lâchés sur le ton de l'humour dans les couloirs par la direction, nous ne pouvons qu'être inquiets pour les pseudo acquis sociaux qui nous resteraient. Bien sûr, Coriolis plaidera non coupable car "victime" de l'agressivité des concurrents, discours étonnant quand on sait que notre PDG délocalise lui-même une partie des appels de la filiale télécom du groupe.

En attendant, cette concurrence est utilisée pour intensifier les rythmes de travail et peser sur les salaires. Les salariés n'ont pas fini d'être mis sous tension et malmenés. Encore une fois, ce sont eux qui vont faire les frais des choix de gestion dont ils ne sont nullement responsables. Ce sont les salarié-es et leurs familles qui vont supporter la crainte du lendemain. Dans ce contexte, l'action de ***SUD*** se porte en priorité sur la défense de nos emplois, de nos salaires et de nos droits.

Avec nous, pas de bla-bla mais des actes !
Des résultats et de la démocratie !

	Oui	Non
Nos patrons respectent-ils le droit du travail ?	☐	☒
Nos salaires sont-ils déjà suffisants pour vivre décemment ?	☐	☒
Avons-nous des formations régulières qui permettent de développer des compétences ?	☐	☒
Avons-nous du matériel, l'hygiène et des conditions de travail qui permettent de ne pas mettre notre santé en danger ?	☐	☒
Avons-nous des possibilités d'évolution pour tous les métiers et, ce de, manière équitable ?	☐	☒

A vous de cocher vos cases, mais pour nous il est temps de changer les choses. Pour cela, il faudra être tous et toutes ensemble et unitaires, afin d'établir un autre rapport de force... C'est comme cela que nous retrouverons le chemin du respect et l'argent que nous doit la direction.

Le 27 Juin,
on relève la tête en votant *SUD* !

POUR QUE CA CHANGE...

Votons Sud ! Solidaires